

# ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 44 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

## Maladie

## Dentaire

## Optique

## Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12537

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LAKNIZI AHMED

Date de naissance :

07/12/1985

Adresse : Résidence KPC. Imm. App. 11. Mohammed

Tél. : 0660122475

Total des frais engagés :

3411,00 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

28/07/2020

Nom et prénom du malade :

Imam et BAZAM 34

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

trouble du cycle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammed

Le : 04/08/2020

Signature de l'adhérent(e) :

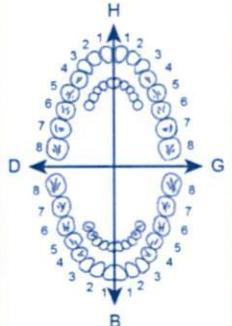
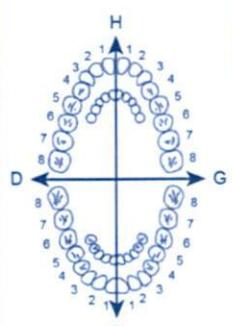
RELEVE DES HONORAIRES ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/07/2020	C	1	170,00	INP : 081189627  Dr. H. MARBOUNI Médecin généraliste INP : 081189627 1er Etage 1086 Hay Riad

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Mutuelle Bio</i> B.I.O. Med.V. - M. 05 23 30 40 00	29/07/2020	621102	3244,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires		
		A	M	P	C	I

VOLET ADHERENT	
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.	

	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	MONTANTS DES SOINS
	DEBUT D'EXECUTION
	FIN D'EXECUTION
	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	MONTANTS DES SOINS
	DATE DU DEVIS
	DATE DE L'EXECUTION
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 21433552 00000000 00000000
D	00000000 00000000 35533411 11433553
B	G
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Echographie

الفحص بالصدى

Suivi de la grossesse

متابعة الحمل

Electro-cardiogramme

تخطيط القلب

HTA et Diabète

أمراض الضغط والسكري

Bouzniqa, le ..... 28/07/2020 ..... بوزنيقة، في

Mme Iman el BAZ

- 1) FSH, LH
- 2) Oestrodien E2.
- 3) AMH
- 4) testosteron.
- 5) Prolacitine.
- 6) TSH, T<sub>4</sub>, T<sub>3</sub>.

LABORATOIRE AMARA  
Mohammed AMARA  
BILOGISTE  
Bd. Med. V - Mohammedia  
Tél 05 23 30 40 30

Dr. H. HARBOUNI  
Médecin Généraliste  
1086, 1<sup>er</sup> étage HAY RIAD, BOUZNIKA Tél : 06 26 71 62 31

**LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES**

Dr. M. AMARA

3,Bd Mohammed V - Tél.: 0523.30.40.30 - Fax: 0523.30.43.20

Référence:

**50729294**

Analyses effectuées le: 29/07/2020

Pour.....: **Mme EL BAZ IMAN**

Sur prescription du: Dr ARBOUNI H

Code.....: 0017299



Organisme.....:

**Bilan:**

LH FSH OEST AMH TESTO PRL T3 T4 TSH

Cotation : (B 2400 )

**Montant Net :** 3241.00 Dhs

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

**TROIS MILLE DEUX CENT QUARANTE UN Dhs 00 Cts**

LABORATOIRE AMARA  
Mohamed AMARA  
BIOLABISIA  
1 Bd.Med.V - Mohammed V  
Tél. 05 23 30 40 30

**Mohammed AMARA**  
Pharmacien Biogiste

Diplômé de l'Université de Bruxelles (U.L.B.)  
Spécialités : Biochimie - Hématologie  
Immunologie - Bactériologie - Mycologie

# تبر اعمارة للتحليلات الطبية

LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

Prélèvement du : 29/07/2020

Heure : 09:03

Edition du : 29/07/2020

Code Patient : 0017299

Matricule :



Référence 50729T2294 du : 29/07/2020

Mme EL BAZ IMAN

Médecin: Dr. ARBOUNI H

## ENDOCRINOLOGIE

### **AMH - HORMONE ANTI-MULLERIENNE**

Résultat **2.6** ng/ml

#### VALEURS DE REFERENCE :

18 - 24 ans	1.6 à 9.0
25 - 29 ans	1.2 à 9.0
30 - 34 ans	0.8 à 8.2
35 - 39 ans	0.1 à 6.7
40 - 44 ans	0.1 à 3.8

HORMONE FOLLICULO-STIMULANTE..... : **8.5** mUI/ml  
(F.S.H.)

#### Normale mUI/ml

Homme	: 1.0 à 10.0
Femme phase folliculaire	: 2.0 à 13.0
Femme pic ovulatoire	: 6.0 à 25.0
Femme phase lutéale	: 1.5 à 12.0
Femme phase ménopausée	: 22 à 150

HORMONE LUTEINISANTE (L.H.).... : **3** mUI/ml

#### Normale mUI/ml

Homme	: 1 à 8.5
Femme phase folliculaire	: 2 à 11
Femme pic ovulatoire	: 16 à 65
Femme phase lutéale	: 1 à 12
Femme phase ménopausée	: 18 à 65

Mohammed AMARA

Pharmacien Biogiste

Gradué de l'Université de Bruxelles (U.L.B.)

Spécialités : Biochimie - Hématologie

Immunologie - Bactériologie - Mycologie

# مختبر اعمارة للتحليلات الطبية

LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

Prélèvement du : 29/07/2020

Heure : 09:03

Edition du : 29/07/2020

Code Patient : 0017299

Matricule :



Référence 50729T2294

du : 29/07/2020

Mme EL BAZ IMAN

Médecin: Dr. ARBOUNI H

## ENDOCRINOLOGIE

17 BETA OESTRADIOL.....: 5 pg/ml

Homme	:	< à 75
Phase folliculaire	:	30 à 220
Pic ovulatoire	:	200 à 400
Phase lutéale	:	55 à 200
Ménopause	:	< à 75

TESTOSTERONE.....: 0.13 ng/ml

Valeurs usuelles

Sexe masculin: 2.60 à 8.70

Sexe féminin : 0.09 à 0.56

PROLACTINE..... : 50.4 / µg/l (1.7 à 27.0)

THYREOSTIMULINE (T.S.H.)..... : 2.64 µUI/ml (0.25 à 5.00)

THYROXINE LIBRE (T4L)..... : 1.00 ng/dl (0.70 à 2.00)

TRI-IODOTHYRONINE LIBRE (T3L) ... : 2.18 pg/ml (2.00 à 4.90)